

Chiffres

POUR L'ALSACE

N° 18 AOÛT 2011



Pays Bruche Moezelg Piémont : une croissance génératrice de déplacements

La population du Pays Bruche Moezelg Piémont a augmenté de plus de 50 % depuis 1962. Les échanges migratoires se font essentiellement avec le reste du département. Entre 2001 et 2006, les arrivées de population en provenance de la communauté urbaine de Strasbourg sont nombreuses. L'offre d'emplois est importante dans la Région de Molsheim-Mutzig et dans le Piémont. Lorsqu'ils se déplacent en dehors du Pays, les actifs travaillent essentiellement dans la zone d'emploi de Strasbourg.

Le Pays Bruche Moezelg Piémont est un territoire bas-rhinois de plus de 830 km² voisin à l'ouest de trois départements lorrains (Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges) et à l'est de l'agglomération strasbourgeoise. En 2006, il compte 116 000 habitants dont plus de la moitié réside dans le Piémont ou dans la communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig, le Pays étant structuré autour des deux pôles urbains d'Obernai et de Molsheim. La densité de population (139 habitants/km²) est bien inférieure à celle du département du Bas-Rhin mais plus élevée que dans d'autres Pays comparables de la région¹.

Une croissance démographique soutenue

De 1962 à 2006, la population du Pays a augmenté de plus de 40 000 habitants, soit plus de 50 %. Cette augmentation est due pour une large part aux arrivées de populations dans le Pays et dans une

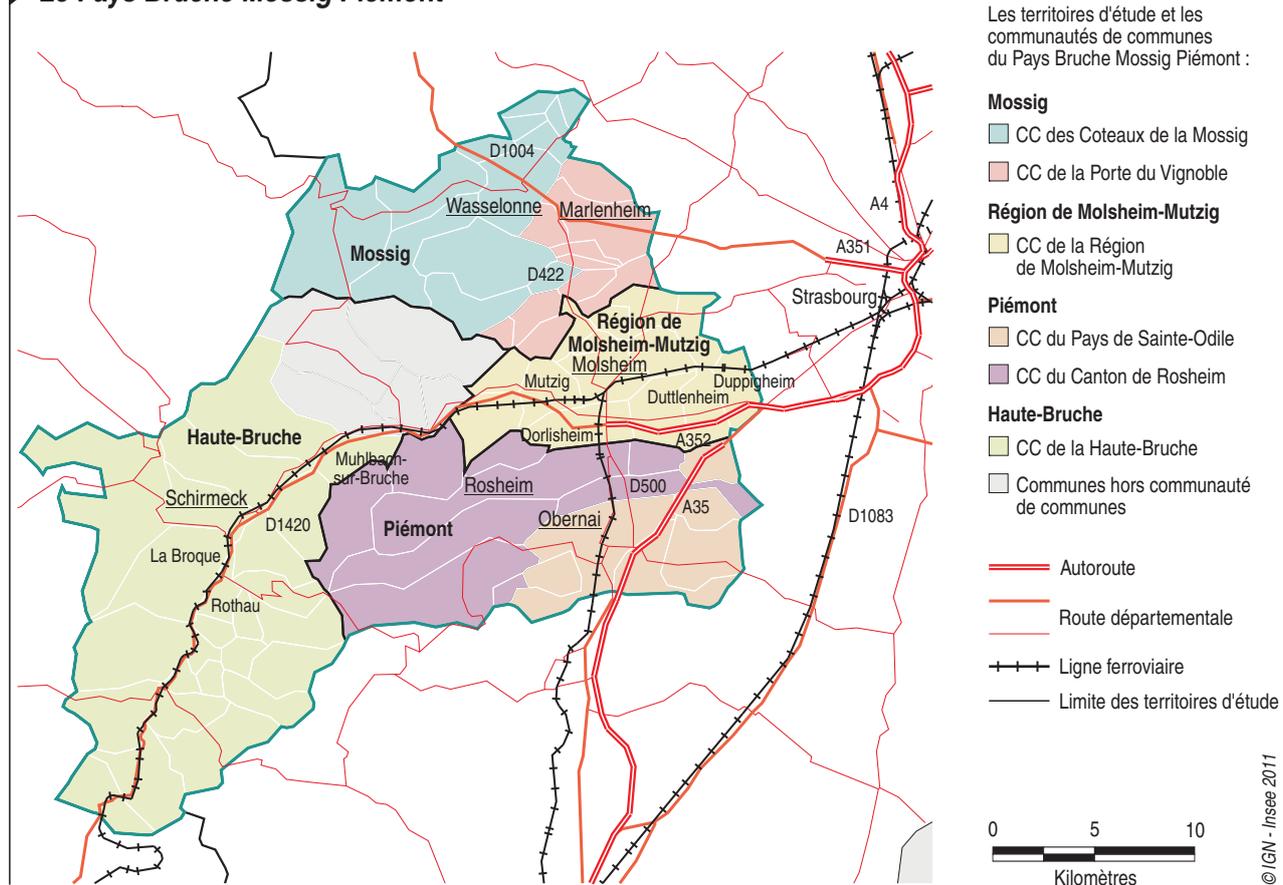
- Entre 2001 et 2006, près de la moitié des nouveaux résidents vient de la communauté urbaine de Strasbourg.
- 60 % des résidents actifs travaillent dans le Pays Bruche Moezelg Piémont en 2006.
- De Mutzig à Schirmeck, 25 % des actifs utilisent le train pour aller vers Strasbourg et sa périphérie.

moindre mesure à un excédent des naissances sur les décès. Elle est deux fois plus importante que celle des Pays de référence¹ sur la même période. Néanmoins, elle n'est pas uniformément répartie sur tout le territoire et semble s'atténuer depuis 1999.

La croissance de la population s'observe essentiellement dans la partie est du Pays : plus de 13 000 habitants supplémentaires dans la communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig et plus de 16 000 dans la zone du Piémont, soit respectivement +70 % et +86 %. Ces deux territoires participent pour près des trois quarts à l'augmentation de la population du

¹ Pays de référence : Saverne Plaine et Plateau, Alsace Centrale, Rhin-Vignoble-Grand Ballon, Thur-Doller, Sundgau. Ces Pays ont été choisis car ils sont de taille comparable, situés à proximité d'un grand pôle urbain et car ils n'ont pas de ville centre dont la population est supérieure à 30 000 habitants.

Le Pays Bruche Mossig Piémont



Pays. La proximité du pôle urbain de Strasbourg, le développement des infrastructures routières, ferroviaires et des transports collectifs ainsi que le coût moins onéreux des logements et du foncier ont participé à l'installation de populations en provenance de Strasbourg et de ses environs. Le mouvement de périurbanisation, qui a bénéficié à tous ces territoires de l'est du Pays jusqu'en 1999, s'est ensuite amoindri. La communauté de communes de la Haute-Bruche, a priori peu concernée par cet étalement urbain en raison de son plus grand éloignement, a connu une croissance plus tardive. Sa population a fléchi jusqu'en 1990 avant de repartir à la hausse, gagnant un millier d'habitants sur l'ensemble de la période (+6 %).

Les échanges migratoires (entrées comme sorties) se font avant tout avec le reste du département du Bas-Rhin. Mais les arrivées

sont particulièrement importantes en provenance de la communauté urbaine de Strasbourg : un peu plus de 6 000 personnes parmi les 13 800 qui se sont établies dans le Pays entre 2001 et 2006. Ces dernières sont, pour moitié, des jeunes de 25 à 39 ans. Les trois quarts des ménages de nouveaux arrivants sont composés de deux personnes ou plus.

Des déplacements structurés par les pôles d'emploi

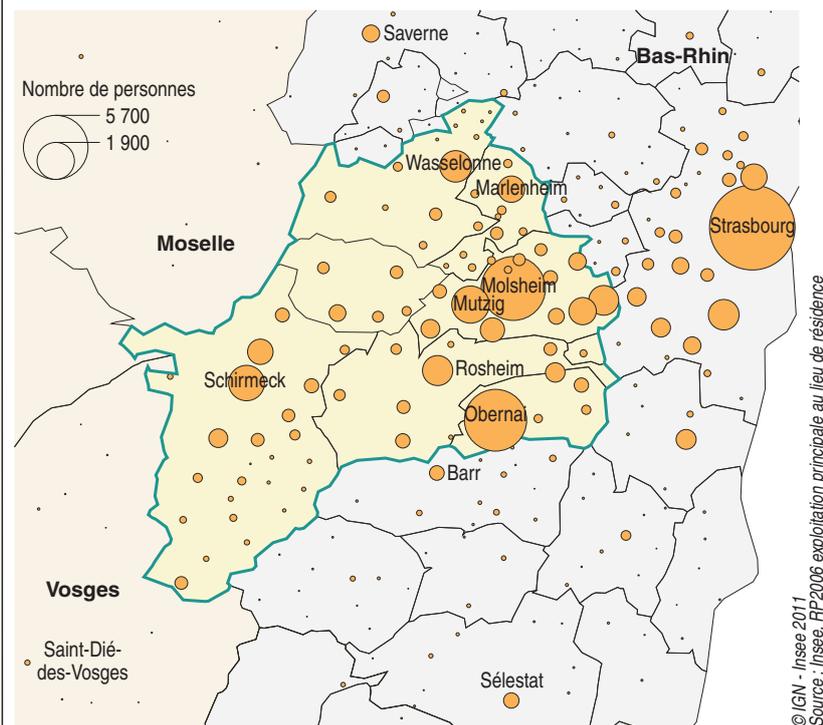
En 2006, le Pays compte 54 000 résidents ayant un emploi pour 46 400 emplois. Ce déficit d'emplois locaux comparé au nombre d'actifs ayant un emploi est moindre que dans les Pays de même profil. Il a même tendance à se réduire en raison d'un développement sensiblement plus rapide des emplois depuis 1990. Ainsi 60 % des résidents actifs travaillent

dans le Pays, soit six points de plus que dans les Pays comparables.

Le développement des pôles d'emploi a favorisé l'installation de population active. Depuis 1975, le nombre des résidents actifs occupés et celui des emplois offerts sur place ont augmenté très fortement et de manière quasi parallèle. Ces évolutions sont plus fortes que dans les Pays référents ou au niveau départemental. De 1975 à 2006, le nombre d'emplois a progressé de quelque 20 000 dans le Pays, dont 80 % dans les communautés de communes de la Région de Molsheim-Mutzig et du Pays de Sainte-Odile. À eux deux, ces territoires offrent près des deux tiers des emplois du Pays, essentiellement dans les pôles urbains de Molsheim et d'Obernai (deux emplois du Pays sur cinq).

En termes de déplacements à l'intérieur du Pays, les échanges les

► Lieu de travail des personnes résidant dans le Pays Bruche Mossig Piémont



travaillent dans la Région de Molsheim-Mutzig.

Avec 13 600 emplois, le Piémont est le deuxième pôle d'emploi important du Pays. Les deux tiers de l'offre d'emplois sont concentrés dans la commune d'Obernai. Le potentiel y est suffisant pour pouvoir en emplois tous les actifs occupés résidant dans la communauté de communes du Pays de Sainte-Odile. Plus globalement, 6 900 personnes résident et travaillent dans le Piémont. Si la destination principale est la communauté de communes du Pays de Sainte-Odile, celle du canton de Rosheim est le lieu de travail de plus de 2 000 résidents du Piémont. Malgré une situation favorable de l'emploi, le Piémont n'attire qu'un millier de résidents de la Région de Molsheim-Mutzig et très peu du reste du territoire.

plus nombreux sont constatés dans la Région de Molsheim-Mutzig qui offre un volume d'emplois conséquent. Ils concernent au premier chef ses résidents. Un habitant actif sur deux y travaille, principalement dans le pôle urbain de Molsheim, dans l'unité urbaine de Mutzig mais aussi dans les communes de Duppigheim et Duttlenheim.

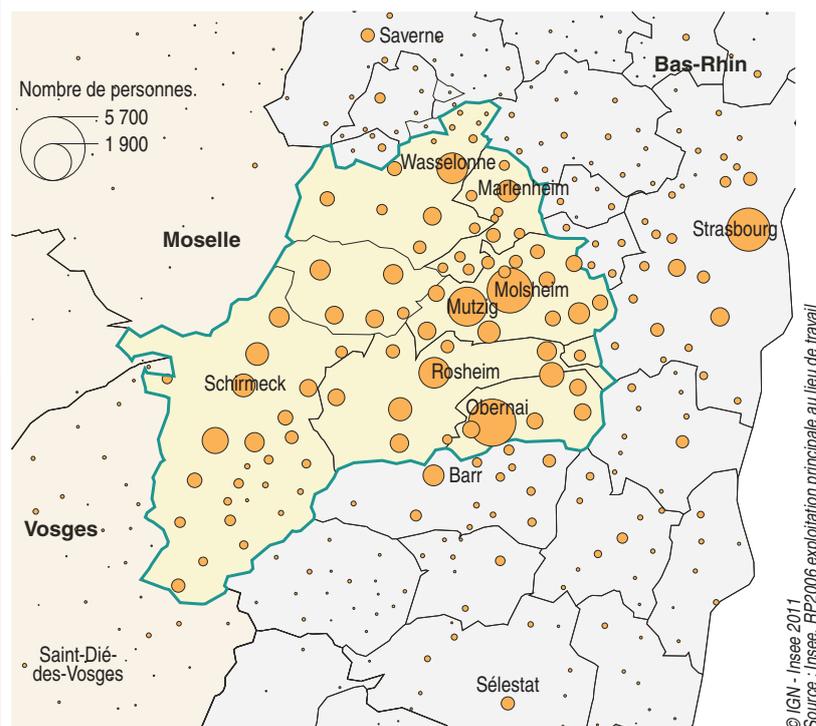
Molsheim-Mutzig et le Piémont principaux pôles d'emploi

En raison de l'offre importante d'emplois (19 600), la Région de Molsheim-Mutzig attire aussi un grand nombre de personnes habitant dans le Pays, en particulier dans le Piémont. L'arrivée de nouveaux actifs, conjuguée à une situation moins favorable de l'emploi, engendre également des déplacements en nombre en provenance de la Haute-Bruche. Dans une moindre mesure, les actifs viennent aussi du territoire de la

Mossig où l'emploi est plus déficitaire que dans le reste du Pays. Au total, ce sont 13 100 personnes demeurant dans le Pays qui

Dans le reste du Pays, les déplacements les plus significatifs concernent les 5 500 résidents de la Haute-Bruche qui travaillent au

► Lieu de résidence des personnes travaillant dans le Pays Bruche Mossig Piémont



Les actifs et l'emploi dans le Pays Bruche Mossig Piémont

Zone de résidence	Actifs ayant un emploi		dont travaillant et résidant dans la zone (en %)		Emplois		Indice de concentration des emplois* (en %)	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Région de Molsheim-Mutzig	14 110	15 540	51	48	16 610	19 580	118	126
dont Pôle urbain de Molsheim	5 190	5 480	41	38	7 630	9 370	147	171
Haute-Bruche	10 340	11 550	56	49	7 370	7 360	71	64
Mossig	9 590	10 590	36	33	5 280	5 910	55	56
Piémont	14 990	16 270	47	42	11 950	13 560	80	83
dont Pôle urbain d'Obernai	5 330	5 600	48	42	7 890	8 880	148	159
Pays Bruche Mossig Piémont	49 030	53 950	62	60	41 210	46 410	84	86

* **indice de concentration des emplois** : nombre d'emplois au lieu de travail rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi au lieu de résidence

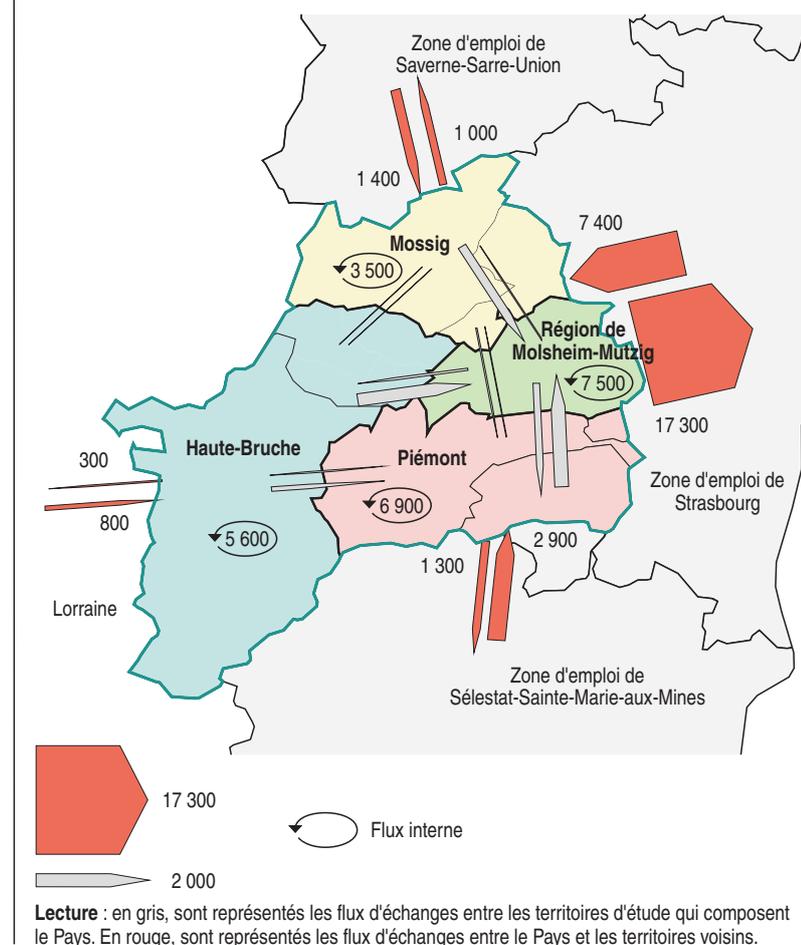
Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales au lieu de résidence et au lieu de travail

sein même de la communauté de communes, pour l'essentiel (67 %) dans l'unité urbaine de Schirmeck-La-Broque (de Rothau à Muhlbach-sur-Bruche).

Complétant cette attractivité par un flux d'est en ouest, des actifs résidant à l'extérieur du Pays viennent pour y travailler. Ainsi, 4 300 actifs de la zone d'emploi de Strasbourg

travaillent dans la communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig. Les communes de Molsheim, Duppigheim et Duttlenheim sont les principales destinations de ces actifs. Ce flux concerne également le Piémont qui emploie plus d'actifs venant de l'extérieur du Pays que des autres territoires du Pays lui-même. Ils sont près de 4 400 venant du reste de l'Alsace, dont l'essentiel de la zone d'emploi de Sélestat-Sainte-Marie-aux-Mines ou de celle de Strasbourg. Pour cette dernière, beaucoup d'actifs viennent du pôle urbain.

Les déplacements domicile-travail



© IGN - Insee 2011
Sources : Insee, RP2006 exploitation principale au lieu de résidence et au lieu de travail

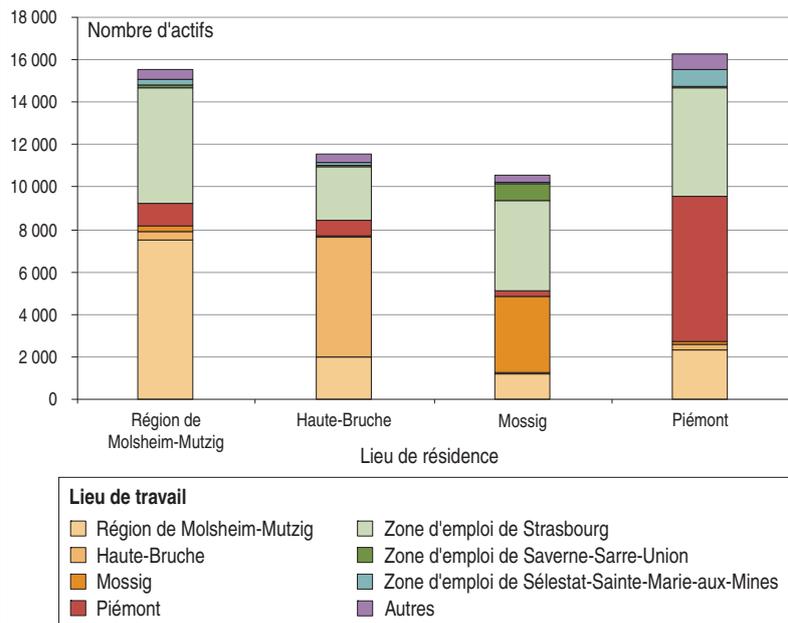
Strasbourg : principale destination de travail

Les actifs se déplacent de plus en plus pour se rendre à leur lieu de travail. De 1999 à 2006, le nombre d'actifs du Pays travaillant hors de leur commune de résidence et même en dehors du Pays augmente légèrement. Cette tendance se vérifie dans tous les territoires du Pays, y compris dans les communautés de communes de la Région de Molsheim-Mutzig et du Pays de Sainte-Odile où pourtant la croissance de l'emploi est notable. Elle s'explique, pour partie, par la part des actifs venus s'installer dans le Pays qui ont conservé leur emploi à Strasbourg ou dans sa périphérie, par exemple. Elle est aussi le fait d'une adéquation

entre offres et demandes d'emploi ne pouvant être totale, incitant les habitants qui ne trouvent pas un emploi sur place, à travailler à l'extérieur du Pays mais le plus souvent dans un périmètre relativement restreint.

C'est donc la zone d'emploi de Strasbourg, proche et accessible à la fois par la route et par le rail, qui constitue l'autre destination principale des résidents de la Région de Molsheim-Mutzig. Près de 5 500 de ses actifs (dont 2 000 habitant les communes de Molsheim ou Mutzig) se déplacent vers la zone d'emploi de Strasbourg. C'est également le cas de plus de 5 000 actifs du Piémont, d'environ 2 500 actifs de la Haute-Bruche et de plus de 4 000 résidents de la Mossig. Le pôle urbain de Strasbourg concentre l'essentiel de ces déplacements. La ville de Strasbourg est le lieu de travail de 10 000 résidents du Pays, soit de près de 20 % de ses actifs. Un quart habite les communes de Molsheim, Obernai, Wasselonne ou Marlenheim.

► **52 % des résidents actifs de la Mossig travaillent en dehors du Pays Bruche Mossig Piémont**



Lecture : parmi les 16 300 actifs qui résident dans le Piémont, 2 340 travaillent dans la Région de Molsheim-Mutzig.

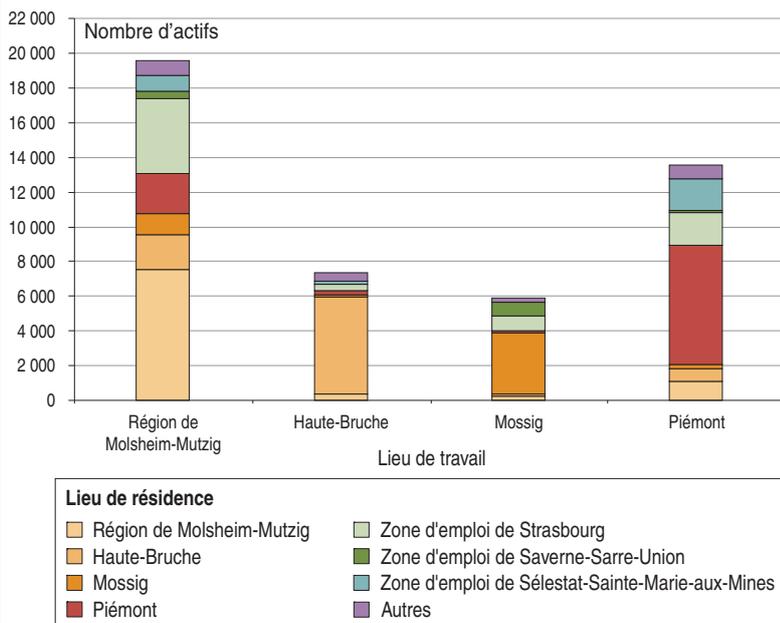
Source : Insee, RP2006 exploitation principale au lieu de résidence

Les autres actifs résident surtout dans les parties nord et est du Pays mais de manière plus diffuse. En revanche, il y a peu de déplacements vers les zones d'emploi

de Saverne-Sarre-Union et de Sélestat-Sainte-Marie-aux-Mines.

Ces échanges quotidiens de commune de résidence à commune de lieu de travail génèrent des flux conséquents. Le Pays bénéficie d'un réseau routier développé. La D1420 dessert la vallée de la Bruche et rejoint, au niveau de Molsheim, l'autoroute A352 en direction de Strasbourg. L'autoroute A35, qui passe dans le Piémont près d'Obernai et la D1004 dans la Mossig se dirigent également vers la capitale régionale. Le contournement de Molsheim permet aussi de faciliter la circulation sur un axe nord-sud entre Wasselonne et Obernai.

► **Parmi les actifs travaillant dans la Région de Molsheim-Mutzig, 22 % résident dans la zone d'emploi de Strasbourg**



Lecture : parmi les 19 600 actifs qui travaillent dans la Région de Molsheim-Mutzig, 4 300 résident dans la zone d'emploi de Strasbourg.

Source : Insee, RP 2006 exploitation principale au lieu de travail

La voiture : moyen de transport privilégié

Les modes de transports utilisés par les résidents du Pays, pour se rendre sur leur lieu de travail, sont semblables à ceux des résidents des territoires de comparaison. Ainsi, 80 % des habitants du Pays

Mode de transport des actifs résidant dans le Pays Bruche Mossig Piémont en 2006

	Mode de transport (en %)	Lieu de travail				Total
		Pays Bruche Mossig Piémont	Pôle urbain de Strasbourg	dont commune de Strasbourg	Autres destinations	
La commune de résidence dispose d'une gare	Pas de transport	6	0	0	0	4
	Marche à pied	12	0	0	1	8
	Deux roues	6	1	1	1	4
	Voiture, camion, fourgonnette	73	79	73	94	77
	Transports en commun	3	20	26	4	7
	Ensemble	100	100	100	100	100
	Total (en nombre)	17 400	7 080	4 780	3 060	27 540
La commune de résidence ne dispose pas de gare	Pas de transport	8	0	0	0	5
	Marche à pied	8	0	0	0	5
	Deux roues	4	1	1	2	3
	Voiture, camion, fourgonnette	78	89	85	95	83
	Transports en commun	2	10	14	3	4
	Ensemble	100	100	100	100	100
	Total (en nombre)	14 960	7 730	5 250	3 720	26 410
Ensemble du Pays Bruche Mossig Piémont	Pas de transport	7	0	0	0	4
	Marche à pied	10	0	0	0	6
	Deux roues	5	1	1	1	4
	Voiture, camion, fourgonnette	76	84	80	95	80
	Transports en commun	2	15	19	4	6
	Ensemble	100	100	100	100	100
	Total (en nombre)	32 360	14 810	10 030	6 780	53 950

Source : Insee, RP2006 exploitation principale au lieu de résidence

privilégient la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail ou en revenir. Ils sont relativement plus nombreux encore lorsque la commune du lieu de travail, située en dehors du Pays, n'est pas ou peu desservie par les transports en commun. C'est le cas lorsqu'ils se rendent vers les communes situées dans le reste de l'Alsace et hors du pôle urbain de Strasbourg. Néanmoins, les modes de déplacement alternatif à la voiture prennent plus d'importance en fonction des destinations, de la distance et des équipements en transport collectif.

Lorsque le lieu de travail et le domicile sont relativement proches, un actif sur dix se rend à son travail à pied ou utilise un "deux roues". C'est notamment le cas dans les communautés de communes de la Région de Molsheim-Mutzig et du

Pays de Sainte-Odile qui sont à la fois des pôles d'emploi importants et des lieux de résidence : la fréquence de ces types de déplacement est alors doublée. D'une façon générale, la marche à pied supplante le "deux roues" pour les courts déplacements.

Pour les trajets plus longs et pour certaines destinations, les transports collectifs peuvent éviter le recours à l'automobile. Globalement, 6 % des résidents actifs du Pays utilisent les transports en commun, soit un peu plus de 3 000 personnes. Toutefois, ceux-ci sont beaucoup plus empruntés dès lors que les actifs sortent du Pays pour travailler dans le pôle urbain de Strasbourg. En effet, c'est vers Strasbourg que convergent les deux lignes ferroviaires qui traversent le Pays : la première provient de Saint-Dié-des-Vosges et passe

par la vallée de la Bruche, et la seconde qui vient de Sélestat via Barr et Obernai rejoint la précédente ligne à Molsheim pour se diriger ensuite vers la capitale régionale.

Des infrastructures qui encouragent l'utilisation des transports en commun

Parmi les 14 800 actifs du Pays qui travaillent dans le pôle urbain de Strasbourg, 15 % utilisent les transports en commun. La présence d'une gare dans la commune de résidence encourage plus souvent encore à les utiliser. De Mutzig à Schirmeck, près de 25 % des actifs utilisent le train pour aller vers Strasbourg et sa périphérie. Cette tendance, moins accentuée, se vérifie également pour les communes situées de

Dorlisheim à Obernai ou de Dupigheim à Molsheim. Si la commune du lieu de travail dans le pôle est desservie par le tramway, cette proportion gagne un ou deux points supplémentaires. En revanche, dans les communes ne disposant pas de gare, ils ne sont plus que 10 % à utiliser les transports en commun pour se diriger vers Strasbourg, la voiture représentant une place prépondérante. La présence de transports en commun proches du domicile, pour se rendre vers le pôle urbain

de Strasbourg, peut influencer dans certains cas l'acquisition ou non d'une voiture supplémentaire. En 2006, parmi les ménages qui comptent au moins un actif occupé et qui disposent d'une gare dans la commune de résidence, 54 % ont au moins deux voitures. Cette proportion est supérieure de douze points quand il n'y a pas de gare. Fin 2008, l'offre de TER (train express régional) s'est améliorée avec plus de quarante trains supplémentaires par jour en semaine. Ces moyens ont été affectés aux

liaisons entre Molsheim et Strasbourg en vue du projet tram-train, mais également sur la ligne du Piémont vers Obernai-Barr, dans la vallée de la Bruche et devraient, à terme, permettre une utilisation renforcée des modes alternatifs à la voiture.

■
Dominique CALLEWAERT
Insee

Les déplacements et le Plan Climat Énergie Territorial

L'Association du Pays Bruche Mossig Piémont est engagée dans une démarche "Plan Climat Énergie Territorial", avec le soutien conjoint de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), de la Région Alsace et de l'Union européenne. L'objectif est de mettre en œuvre un plan d'actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre produites sur le territoire. Dans la perspective de réduire l'impact des déplacements des actifs sur le climat, cette étude contribue à cibler les plus forts potentiels de sensibilisation. Il s'agit principalement des actifs se rendant en voiture, et souvent seuls, dans le pôle urbain de Strasbourg et de ceux se déplaçant dans la même communauté de communes.

La présence d'une gare dans la commune de départ semble avoir une influence sur le choix d'utiliser les transports en commun. Un axe de travail pourrait donc être d'inciter les personnes plus éloignées à rejoindre une gare pour prendre le train.

Dans le cas des déplacements internes à la communauté de communes, les distances sont plus faibles et l'intérêt des transports en commun est moins bien perçu. Dans ce cas, la sensibilisation pourrait porter sur l'utilisation de modes de déplacements alternatifs à la voiture (marche, vélo) ou sur le covoiturage.

Jean-Pierre BEHAXETEGUY
Chargé de mission Plan Climat Énergie Territorial
Association du Pays Bruche Mossig Piémont

Insee-Alsace : Cité Administrative Gaujot - 14 rue du Maréchal Juin - 67084 Strasbourg Cedex

Tél : (33) 03 88 52 40 40 - Fax : (33) 03 88 52 40 48 - Internet : www.insee.fr/alsace

Directeur de la publication : Guy Bourgey ○ **Rédactrice en chef** : Simone Schnerf ○ **Secrétaire de rédaction** : Chantal Rousselle

Mise en page : Christian Milanini, Patricia Sourine ○ **Cartographie** : Dominique Callewaert

Maquette : Carré Blanc - Strasbourg

© INSEE 2011 ○ ISSN : 2104-4945 ○ Dépôt légal : août 2011